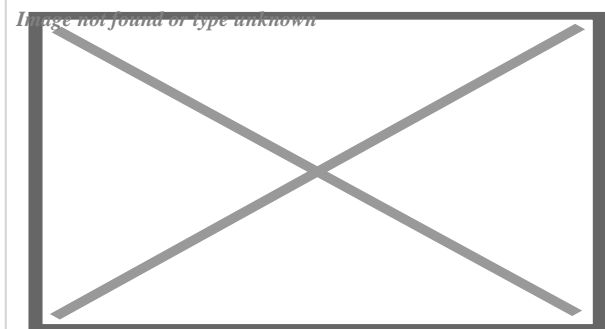


Trump exempte des droits de douane le secteur automobile du Mexique et du Canada pour un mois



La Havane, 6 mars, (RHC)- Le président des États-Unis a concédé aux véhicules fabriqués au Canada et au Mexique une exemption de 30 jours des droits de douane de 25 % qui sont en vigueur depuis mardi sur l'ensemble des produits canadiens et mexicains.

La porte-parole de la Maison-Blanche, Karoline Leavitt, a avoué que l'exemption a pour objectif de permettre aux géants de l'automobile implantés au Mexique et au Canada d'entreprendre leur déménagement aux États-Unis.

L'annonce a été faite après un entretien que le président Trump a eu avec les dirigeants de concessionnaires automobiles Ford, General Motors et Stellantis.

Le journal canadien La Presse, citant une source gouvernementale, a affirmé que le Canada n'a pas l'intention de suspendre les tarifs de rétorsion imposés depuis mardi.

Le Canada a imposé des droits de douane à son tour de 25 % sur 30 milliards de dollars de marchandises immédiatement, et une autre vague de droits de douane touchant 125 milliards de dollars de produits nord-américains sera imposée dans trois semaines. Les droits de douane resteront en place tant et aussi longtemps que seront en vigueur ceux des États-Unis.

Sources : Plusieurs

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/378134-trump-exempte-des-droits-de-douane-le-secteur-automobile-du-mexique-et-du-canada-pour-un-mois>



Radio Habana Cuba